

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Aron, P. et Viala, A. (2005). *L'enseignement littéraire*. Paris, France : Presses universitaires de France

par Suzanne Pouliot

*Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, n° 2, 2008, p. 491-492.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/019692ar>

DOI: 10.7202/019692ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## Recensions

Aron, P. et Viala, A. (2005). *L'enseignement littéraire*. Paris, France : Presses universitaires de France.

Aron et Viala précisent que l'idée qui les a guidés est *la nécessité d'enseigner la littérature, à la fois comme un facteur d'épanouissement personnel, comme un plaisir et comme un besoin, pour la société tout entière* (p. 3), car, ajoutent-ils *la littérature constitue un lieu où une langue se vit pleinement par ses locuteurs, un lieu où se forment une identité culturelle et la conscience d'une appartenance historique (idem)*. Composé de trois chapitres, cet ouvrage de 126 pages traite des enjeux, des éléments d'histoire et des démarches de l'enseignement littéraire.

Dans le premier chapitre, les auteurs reconnaissent que la littérature recouvre divers usages sociaux selon le lieu professionnel d'appartenance (libraire, critique, etc.). Qu'est-ce que la littérature ? Est-ce ce qui s'enseigne sous ce nom ? (Barthes, 1993). Ou est-ce l'ensemble des pratiques et des institutions concernées par les œuvres reconnues ? Sans répondre à cette question, les professeurs précisent que leur propos constitue avant tout *un plaidoyer en faveur d'une certaine idée de l'enseignement public et de la diffusion d'un savoir cohérent et articulé* (p. 4). Ils s'attardent à l'acception moderne de la littérature restreinte à la dimension esthétique, composée de trois constantes : un travail de la forme, une communication différée et une destination aléatoire. Ils ajoutent que l'enseignement de la langue et celui de la littérature se sont avérés complémentaires, très tôt, dans l'histoire de cette discipline. Selon les degrés d'enseignement, les objectifs poursuivis ont été de faire lire des textes, d'en faire écrire, et de donner une perspective d'ensemble au contexte des œuvres analysées. Ils notent que la dimension patrimoniale est différemment prise en compte en Belgique, en France, au Québec et en Suisse.

Le deuxième chapitre décrit le développement de cet enseignement en France et identifie les querelles et débats qui ont surgi dans la première modernité. Dès 1802, l'État reconnaît le caractère national de l'enseignement littéraire, auquel s'ajoute la reconnaissance de l'écrivain comme personnage social, avec les lois de 1791 et 1793. Avec la scolarité obligatoire, publique et gratuite, en 1880, et l'essor de l'empire colonial, l'enseignement littéraire connaît de nouveaux développements et de très nombreuses réformes (1902), des années d'équilibre et de stabilité (1925-1960), suivies d'une *crise du français* (1960-2000).

Le dernier chapitre examine l'enseignement contemporain et prend en compte la langue, l'esthétique et l'histoire. Pour les auteurs, *[l]'approche historique montre que la difficulté de l'étude de la langue est une constante dans l'histoire des études littéraires* (p. 91). La problématique du premier axe se résume à des questions d'ordre structurel, notionnel et théorique. Ils estiment que l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire est indissociable de l'enseignement de la langue alors que l'orthographe est davantage affaire de société. Aron et Viala insistent sur

l'orthographe syntaxique parce qu'en dépend *la maîtrise des catégories de construction de la phrase et, au-delà, celle de la pensée* (p. 99).

Sur l'axe esthétique prennent place les jugements et les appréciations situés du côté de la réception des choses jugées. Pour les auteurs, l'histoire littéraire est une catégorie didactique utile qui vise à *examiner comment se cristallisent des enjeux et des rapports sociaux* (p. 114). Cette approche évite de transmettre un savoir externe aux œuvres, tout en les ancrant dans une histoire nationale. Cependant : *Quand commence une littérature nationale? Qui en rythme le déroulement, la périodisation, et qui cartographie aussi la matière en sous-ensembles?* (p. 118). La part allouée à l'enseignement littéraire à l'extérieur de l'Hexagone est allusive et congrue, puisque l'essai présente surtout une histoire de la France des quatre derniers siècles.

SUZANNE POULIOT  
Université de Sherbrooke

**Aubin, P. (2006). *300 ans de manuels scolaires au Québec*. Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.**

Objets intemporels et familiers, car les plus largement diffusés et souvent les premiers à être déchiffrés par des générations de petits Québécois, les manuels scolaires ont été longtemps les grands oubliés de l'histoire de l'éducation. Plus maintenant. Il a fallu qu'un historien, Paul Aubin, entouré de collaborateurs de divers domaines, s'y intéresse et conçoive une exposition ainsi qu'un ouvrage.

Dans ce beau livre de quelque 180 pages abondamment illustré, le lecteur peut découvrir l'évolution des manuels québécois, du premier publié en 1765 (le *Catéchisme du diocèse de Sens*) jusqu'à nos jours. En guise d'introduction, Michel Allard, Paul Aubin, Soraya Bassil et Monique Lebrun présentent la problématique. Claude Bonnelly, au chapitre 2, nous informe de l'existence des deux organismes détenteurs des principales collections de manuels scolaires : l'Université Laval et la Bibliothèque des Archives nationales du Québec (BAnQ). Paul Aubin rappelle les multiples formes que peut prendre le manuel, des tableaux aux cartes tous formats (chapitre 3). Les clientèles auxquelles les manuels s'adressent sont ensuite illustrées : les élèves francophones de religion catholique, évidemment (chapitre 8, Brigitte Caulier), mais également les Autochtones (chapitre 4, Anne-Marie Baraby), les anglo-catholiques (chapitre 5, Mélanie Lanouette) et enfin les maîtres eux-mêmes (chapitre 9, Marcel Lajeunesse). Trois chapitres sont consacrés à différents manuels selon la matière scolaire dont ils ont pour but d'assurer l'apprentissage : la lecture (chapitre 6, Monique Lebrun), le dessin (chapitre 7, Suzanne Lemerise et Soraya Bassil) et le catéchisme (chapitre 8, Brigitte Caulier). Les importations, traductions, adaptations qu'a connues le manuel scolaire québécois sont abordées par Paul Aubin (chapitre 10). Enfin, le dernier chapitre nous convie à une réflexion sur le manuel scolaire en tant que vecteur de la transmission des valeurs d'une société, en l'occurrence, le Québec (Alain Choppin).